

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANSELME**

**AVIS PUBLIC**

**PROJET : Travaux d'asphaltage dans la Municipalité de Saint-Anselme 2026**

La Municipalité de Saint-Anselme requiert des soumissions pour la réalisation de travaux de resurfaçage. Les travaux incluent, sans toutefois s'y limiter, le planage et pavage de la rue des Marianistes sur +/- 425m et Bourassa sur +/- 30m ainsi que le resurfaçage du Rang Saint- Philippe sur 140m.

Les travaux seront réalisés selon le financement prévu par la Municipalité. Ils sont donc conditionnels à l'obtention des autorisations requises (si nécessaire; règlement d'emprunt, etc.).

Le soumissionnaire qui se verra octroyer le contrat devra réaliser les travaux selon les plans et devis réalisés par la MRC de Bellechasse en date du 28 mai 2026.

La Municipalité de Saint-Anselme ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjudgé sur décision du Conseil de la Municipalité de Saint-Anselme, à sa seule discrétion, et la Municipalité de Saint-Anselme ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son Conseil.

Date d'ouverture des soumissions : **le 6 juillet 2026 à 11h**

Lieu du dépôt des soumissions : 134, rue Principale,  
Saint-Anselme, Québec  
G0R 2N0

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du SEAO.  
Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SEAO.

Une garantie de soumission de 10 % du prix soumis doit accompagner la soumission.

Donné à Saint-Anselme, le 28 mai 2026.



Karen Gagnon,  
Directrice générale greffière-trésorière adjointe  
Municipalité de Saint-Anselme